

tournant le feuillet, il arrive au présent, il lui semble entendre ces murs gémir et les lézardes qui les sillonnent lui paraissent comme autant de grosses larmes versées à la mémoire de ceux qui ne sont plus ; tandis que, ô cruauté du sort, tout près de là, au dedans même, le rire bruyant éclate, insouciant des précieux souvenirs que son incurie ou son ignorance ne cherchent pas à conserver.

Tel nous apparaît le couvent des Récollets de Montréal dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il n'abrite plus la famille franciscaine ; ses murs en pleurent la disparition par de larges fissures, tandis que des voix inconnues font redire aux voûtes de son cloître d'étranges échos. Cependant il restait encore, nominalement du moins, aux Récollets, tant que le Père Louis vivait ; mais la mort vint le chercher le 2 septembre 1813 ; il était âgé de 81 ans et 8 mois et entouré de l'estime générale. Son frère, le Frère Alexis, l'avait précédé dans la tombe. Dès lors le gouvernement considéra le terrain des Récollets comme sa propriété. Il y laissa ses troupes jusqu'à la fin de la guerre avec les Etats-Unis (1812-1815). En 1818 il échangea cette propriété contre l'île Sainte-Hélène. Le nouvel acquéreur, l'Hon. W. Grant n'eut rien de plus pressé que de diviser en lots le jardin des Récollets et de les mettre en vente. Qu'allaient devenir l'église et le couvent ? Les catholiques de Montréal s'en préoccupaient ; il fallait les conserver, tel était le désir général. Les Messieurs de Saint-Sulpice, partageant les mêmes idées, s'occupèrent activement de la question. Leurs efforts aboutirent heureusement et en août 1818 la Fabrique de Notre-Dame acheta ces précieux bâtiments. Cette heureuse nouvelle fut annoncée aux paroissiens par M. LeSaulnier, curé de Notre-Dame, dans les termes suivants : « Vous êtes avertis que mercredi prochain à 8½ h. on chantera une messe d'action de grâces dans l'église des Récollets pour remercier Dieu d'avoir conservé cette église pour le culte catholique ... » (1). Le zèle des Messieurs de Saint-Sulpice ne s'arrêta point là. Ils s'occupèrent aussitôt des réparations qui étaient urgentes. Enfin, quelques mois après, il fut résolu dans une assemblée des marguilliers qu'ils « aviseront aux moyens de faire un petit bâtiment aux Récollets où il y aurait une cheminée, au dessus de la sacristie où le Frère Récollet pourrait se loger. » (2).

Couvent des Récollets, à Montréal, vu de côté et du jardin.

(1) Archives du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal.

(2) Cahiers de délibérations de la Fabrique.